VIEILLISSEMENT | FINISTÈRE

PROJECTIONS DÉMOGRAPHIQUES DES PERSONNES DÉPENDANTES

#5 | Novembre 2024 **OBSERVATOIRE** | Note d'analyse



Crédit : Nacer Hammoumi - Brest Métropole

En 2050 : **180 000** personnes âgées de 75 ans ou plus vivraient dans le Finistère

80 000 de plus qu'en 2020

Dont **55 000** en perte d'autonomie

13 000 en situation de dépendance sévère

En 2050, **à l'âge de 60 ans, 13,2 années de vie sans dépendance** en moyenne, soit jusqu'à 73,2 ans.

Le vieillissement de la population des pays occidentaux est un phénomène connu et identifié par tous depuis longtemps. Il est valable à l'échelle du Finistère comme ailleurs en France, et repose sur deux phénomènes : d'une part, l'augmentation continue de l'espérance de vie et, d'une autre part, l'arrivée aux âges avancés de la génération nombreuse du baby-boom.

Touts les baby-boomers ne seront pas un jour dépendants, il semble utile de rappeler qu'en 2020 seules 11,2 % des personnes de plus de 80 ans étaient considérées en perte d'autonomie à l'échelle nationale (source : Drees). Néanmoins, même si la perte d'autonomie n'est pas inéluctable, la forte augmentation à venir du nombre de personnes très âgées va indubitablement générer une augmentation du nombre de personnes dépendantes.

Ce changement majeur conditionnera l'ampleur des besoins en termes d'offre de prise en charge (Ehpad, services d'aide à domicile, services infirmiers, etc.). La présente publication aspire à mieux évaluer le phénomène en termes quantitatifs : combien de personnes âgées dépendantes demain en Finistère ? Où seront-elles les plus nombreuses ? Le nombre de places d'hébergement existantes sera-t-il suffisant ?

Ce travail a été réalisé afin d'alimenter l'évaluation annuelle du « 5ème schéma départemental des personnes âgées et des aidants » ou « schéma bien vieillir », du Conseil départemental du Finistère. Il vise à actualiser et affiner les éléments produits en 2022 dans le cadre de l'observatoire du vieillissement qui proposait une estimation globale des besoins de prise en charge de la dépendance à partir des projections de population mises à disposition par la Drees et l'Insee à l'échelle départementale.

ADEUPa BREST • BRETAGNE

Préalable

L'autonomie désigne la capacité de juger, de décider, d'accepter, de refuser par soi-même. La dépendance, elle, désigne l'incapacité physique de réaliser une action seul. Il est possible d'être autonome et de savoir ce que l'on veut faire, mais ne pas pouvoir le réaliser physiquement et donc être dépendant. L'autonomie se perd (ou pas) progressivement, en particulier avec l'avancée en âge. Au cours de celle-ci, les effets physiques et physiologiques du vieillissement peuvent engendrer des pertes d'autonomie et conduire progressivement à un état dit de dépendance, c'est-à-dire un état qui nécessite d'être aidé pour l'accomplissement des actes essentiels de la vie ou une surveillance régulière. Au long de cette publication, les termes personnes "dépendantes" ou "en perte 'autonomie" sont utilisés de façon indistincte.

En France, le degré de perte d'autonomie est évalué par référence à la grille AGGIR (Autonomie, Gérontologie, Groupe Iso Ressources). Celle-ci distingue 6 groupes GIR, numérotés de 1 pour les personnes les moins autonomes à 6 pour les plus autonomes. C'est cette grille qui sert de critère pour l'attribution de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA), accordée aux personnes classées dans les GIR 1 à 4.

Quelle définition statistique de la dépendance ?

Pour comptabiliser le nombre de personnes dépendantes sur un territoire il est possible de s'appuyer sur deux sources statistiques :

- La première consiste à prendre en compte les personnes bénéficiaires de l'APA et évaluées comme dépendantes donc classées dans les GIR 1 à 4. Cette approche administrative minimise toutefois les effectifs puisqu'un certain nombre de personnes dépendantes n'ont pas recours à cette prestation.
- La seconde, plus large, consiste à utiliser des données issues d'enquêtes au cours desquelles les personnes sont interrogées sur les difficultés qu'elles rencontrent[1]. Le fait de déclarer de fortes difficultés, ou une incapacité totale à faire certaines choses est alors constitutif d'une situation de dépendance. Cette approche selon les incapacités déclarées, conduit à des effectifs de séniors en perte d'autonomie nettement plus élevés que ceux, au sens strict, des seuls bénéficiaires de l'APA. C'est cette deuxième approche qui est utilisée par la Drees dans son modèle de projections Livia. Ainsi, elle évalue le nombre de séniors en perte d'autonomie au sens large à 39 500 personnes en 2018 en Finistère (niveau de départ de la projection), alors que le nombre de bénéficiaires de l'APA s'établissait autour de 22 800 personnes au 31 décembre 2018.

1. L'enquête qui fait référence sur le sujet est l'enquête VQS (Vie quotidienne et sante). Dans cette enquête la perte d'autonomie est mesurée par un score qui synthétise les diverses difficultés rencontrées par les personnes âgées, à partir des questions portant sur leurs capacités fonctionnelles (« La personne a-t-elle des difficultés pour voir, même avec ses lunettes ou lentilles de contact si elle en porte ? »), leurs difficultés quotidiennes (« A-t-elle des difficultés pour sortir de son logement ? ») et leur état de santé général (« La personne a-t-elle une maladie ou un problème de santé qui soit chronique ou de caractère durable ? »). Plus la personne déclare de difficultés sévères, plus elle aura un score élevé et sera donc considérée en situation de perte d'autonomie.



Crédit : Nacer Hammoumi - Brest Métropole

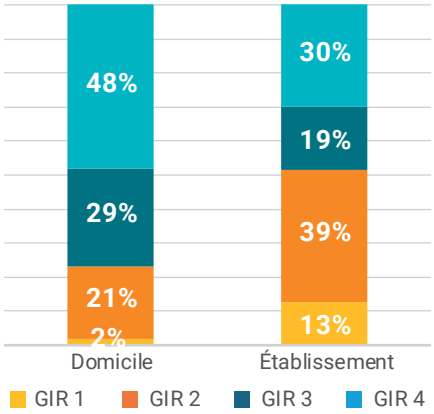
État des lieux actualisé des personnes agées dépendantes en Finistere

Près de 22 100 personnes âgées évaluées en perte d'autonomie en Finistère au sens de l'APA

Au 31 décembre 2022, le Département du Finistère comptait 22 100 personnes âgées bénéficiaires de l'allocation de perte d'autonomie (APA). Parmi elles, 60 % étaient en établissement (Ehpad ou USLD) et 40 % à domicile. Une proportion inversée par rapport à celle observée à l'échelle nationale, puisqu'en moyenne, en France, ce sont 40 % des bénéficiaires de l'APA qui sont en établissement. Ce ratio, très hétérogène selon les territoires, est en moyenne plutôt élevé dans les départements du nord-ouest.

En Finistère comme ailleurs, les bénéficiaires de l'APA en établissement sont globalement plus dépendants que ceux à domicile. En effet, comme le montre le graphique ci-dessous, 52 % des bénéficiaires en établissement sont considérés comme fortement dépendants (classés en GIR 1 et 2) contre 23 % de ceux à domicile. Ainsi, au total, 77 % des personnes fortement dépendantes (GIR 1 et 2) du Finistère sont prises en charge en établissement et seulement 23 % vivent à domicile, soit tout de même près de 2 000 personnes.

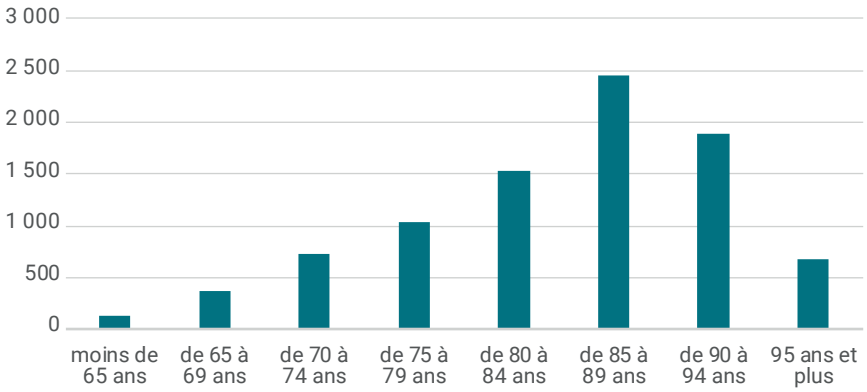
Répartition des bénéficiaires de l'APA par lieu de résidence selon le GIR



Source : Drees, Enquête aide sociale, Décembre 2022

Parmi les près de 9 000 bénéficiaires de l'APA à domicile, les trois-quarts sont modérément dépendants, en GIR 3 ou 4. Il s'agit très majoritairement de femmes (77 %) qui sont en moyenne plutôt âgées, puisque 57 % de l'ensemble des bénéficiaires ont plus de 85 ans.

Répartition par âge des bénéficiaires de l'APA à domicile



Source : Drees, Enquête aide sociale, Décembre 2022



Des écarts de prévalence de la dépendance à domicile importants

En volumes, les bénéficiaires de l'APA à domicile sont, en toute logique, principalement localisés dans les EPCI les plus peuplés (Brest métropole et Quimper Bretagne Occidentale en particulier).

Lorsqu'on rapporte ces volumes à la population des 75 ans et plus présents dans chaque EPCI, on relève, en revanche, des écarts importants de prévalence de la dépendance à domicile, avec moins de 7 % des 75 ans et plus bénéficiaires de l'APA et qui vivent à domicile dans le pays de Landerneau contre jusqu'à 13 %, soit près du double, dans les communautés de communes de Lesneven Côtes-des-Légendes, du Cap Sizun et du pays Bigouden Sud. Dans ces territoires, on peut faire l'hypothèse que l'offre d'hébergement est insuffisante et que les personnes âgées dépendantes se reportent sur le domicile, faute de solutions. À l'inverse les EPCI où la part de bénéficiaires de l'APA à domicile parmi les 75 ans et plus est la plus faible seraient ceux qui présentent une offre plus abondante de places en hébergement pour personnes âgées.

Places d'hébergement : des territoires mieux dotés que d'autres

Fin 2023, 11 446 places d'Ehpad sont recensées dans l'ensemble du Département[2], soit 121 places pour 1 000 habitants de 75 ans et plus, un taux d'équipement supérieur à celui observé à l'échelle nationale (93) aussi bien que régionale (110[3]).

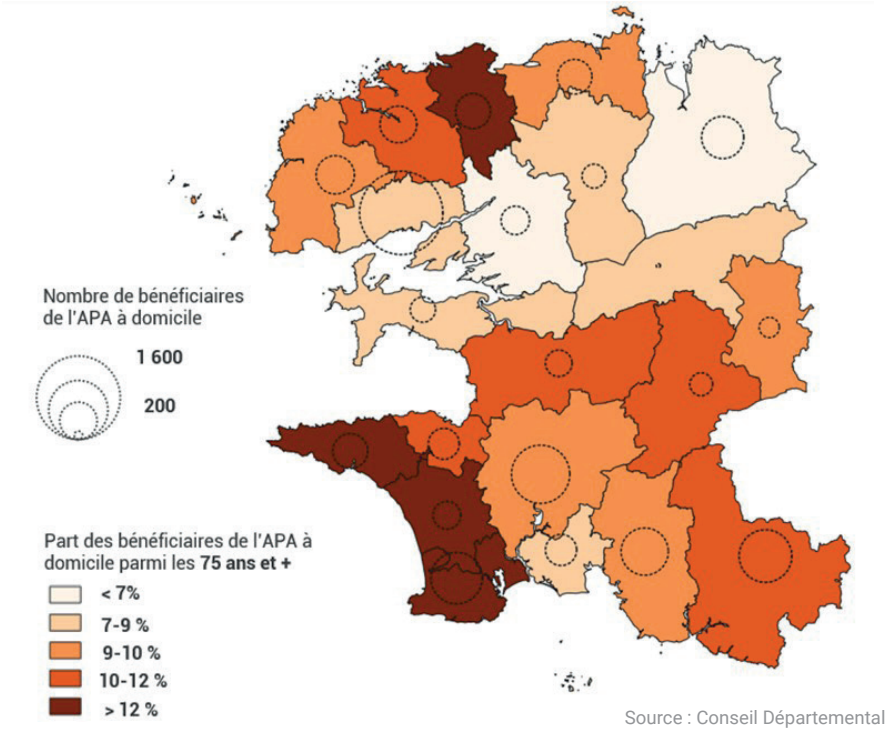
Ces places sont inégalement réparties sur le territoire et certains EPCI sont nettement mieux dotés que d'autres : il y a ainsi jusqu'à quatre fois plus de places pour 1 000 habitants de 75 ans et plus dans le Pays de Landivisiau que dans le Pays Fouesnantais.

Une partie des EPCI au sein desquels la prévalence de la perte d'autonomie à domicile est la plus élevée sont parmi les moins bien dotés : les Communauté de communes de Lesneven Côte des Légendes, le Pays Bigouden Sud, Douarnenez et la Communauté d'agglomération de Quimperlé sont dans ce cas (cf. carte de la page précédente).

D'autres, en revanche, ont des taux d'équipements élevés et néanmoins une forte proportion de bénéficiaires de l'APA à domicile : le Cap Sizun, le Pays des Abers tout particulièrement. Ces territoires n'apparaissent pas comme sous-dotés.

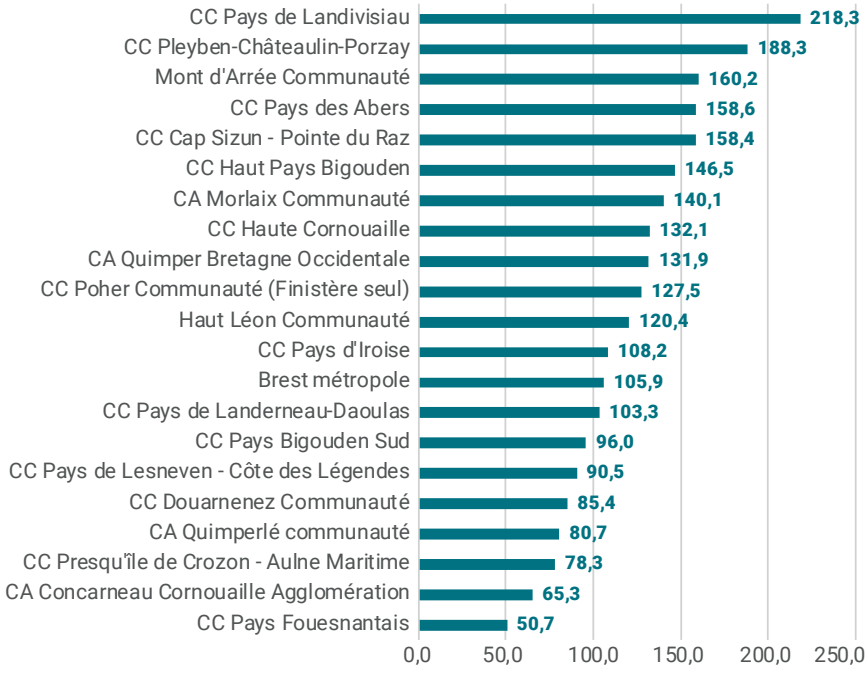
2. Source : Conseil Départemental
3. Source : DREES, Finess, ISD ; Insee, estimation de population 2022

Bénéficiaires de l'APA à domicile dans les EPCI du Finistère au 31.12.2023



Source : Conseil Départemental

Taux d'équipement en places d'hébergement pour personnes âgées pour 1 000 personnes de 75 ans et plus



Source : Conseil Départemental di Finistère

On peut alors faire deux hypothèses : une plus grande capacité de prise en charge par les familles dans ces territoires, ou bien un niveau de revenus plus faible, qui freine l'accès des personnes âgées à l'hébergement[4], malgré une offre en places d'hébergement satisfaisante.

4. A l'échelle des départements une récente étude de l'Insee montre que la variable « revenus » est déterminante pour expliquer ces écarts : Davantage de personnes âgées en perte d'autonomie à domicile dans les départements les plus pauvres - Insee Focus - 314

Projections localisées de personnes dépendantes

LA MÉTHODE DE PROJECTION

Le nombre de personnes âgées dépendantes sur un territoire dépend de deux facteurs : d'une part, le nombre de personnes âgées dans la population (composante démographique) et, d'autre part, la proportion de personnes âgées dépendantes parmi ces personnes âgées (composante liée à la dépendance). Les projections de personnes âgées dépendantes sont donc réalisées à partir de deux sources de données :

- les projections de population issues du modèle Omphale (outil méthodologique de projection d'habitants, d'actifs, de logements et d'élèves) proposé par l'Insee,
- le modèle LIVIA (Lieu de vie et autonomie), conçu par la Drees, qui applique à ces effectifs de population projetés une proportion de personnes dépendantes. Ce modèle propose ainsi une approche par les taux de prévalence, c'est-à-dire la proportion de personnes dépendantes à un moment donné, que l'on fait évoluer.

Le modèle Omphale

Le modèle Omphale est un outil qui permet de se faire une idée de la population, dans le futur, par âges et de manière localisée sur des périmètres d'au moins 50 000 habitants. Cet outil simule chaque année, jusqu'à l'horizon de projection, le nombre d'hommes et de femmes de chaque âge sur la base d'hypothèses sur l'évolution des trois composantes des variations de population : la fécondité, la mortalité et les migrations. D'une année sur l'autre, la population évolue en fonction des décès, des naissances et des mouvements migratoires.

Ces projections ne sont pas des prévisions car elles se limitent à faire vieillir la population en place et à proroger les dynamiques migratoires actuelles. Elles ne prennent pas en compte de potentiels bouleversements économiques, sociétaux, politiques, environnementaux qui pourraient générer des migrations ou une mortalité plus forte. Elles n'ont, par exemple, pas pu anticiper la mortalité liée à l'épidémie de Covid-19. Malgré tout, elles permettent de mettre en avant les tendances lourdes qui devraient être à l'œuvre, surtout en matière de vieillissement, puisque, par définition, la plupart des personnes âgées de demain sont déjà là.

Omphale ne prévoit pas ce qui va se passer, le modèle permet de simuler ce qui se passerait si les hypothèses appliquées étaient vérifiées. Or, dans la réalité, les hypothèses ne se vérifient pas toujours. C'est aussi pour cette raison que l'Insee révise son modèle tous les 5 ans, afin de renouveler ses hypothèses. Le dernier exercice de projection a été publié par l'Insee en novembre 2021. Il a pour point de départ la population par sexe et âge au 1er janvier 2021 et pour horizon 2070. L'exercice précédent avait été réalisé en 2016, pour des projections entre 2013 et 2070.

Une projection de population fournit ainsi une image de ce que pourrait être l'avenir :

- À partir de la connaissance du passé
- En faisant des hypothèses d'évolution sur les composantes des variations de population (mortalité, fécondité, migrations.).

Le modèle LIVIA

Le modèle Lieux de vie et autonomie (Livia) de la Drees permet de réaliser des projections du nombre de personnes âgées dépendantes entre 2018 et 2050 à partir des projections Omphale. Il se fonde sur trois hypothèses d'évolution de la dépendance, qui sont les suivantes :

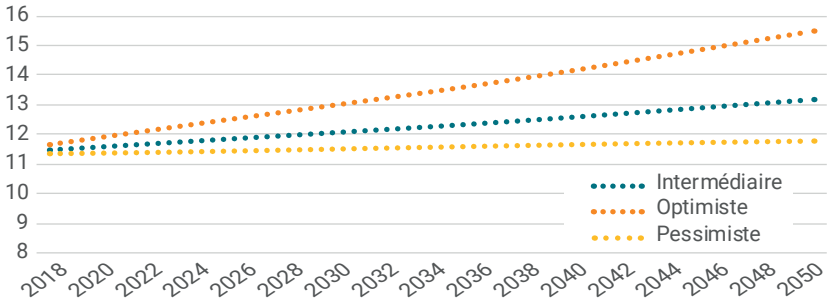
- Une hypothèse « optimiste» : les gains d'espérance de vie à 60 ans correspondent en totalité à des gains d'années de vie en autonomie. une hypothèse « intermédiaire» : la part des années en dépendance modérée dans l'espérance de vie à 60 ans reste constante ; les gains d'espérance de vie correspondent ainsi pour une partie à de la vie pleinement autonome et pour une autre à des années en dépendance modérée, au prorata de la part observée aujourd'hui. **C'est sur cette hypothèse qu'est fondée la suite de cette publication**
- une hypothèse « pessimiste» : les gains d'espérance de vie à 60 ans sans dépendance modérée sont nuls ; en d'autres termes, tous les gains d'espérance de vie des séniors sont passés dans un état de perte d'autonomie modérée.

Ces trois hypothèses permettent d'évaluer **avec des ordres de grandeur** le nombre de personnes dépendantes à l'échelle de différents territoires. Elles ont été pensées pour tenir compte des progrès plus ou moins importants en termes d'avancées médicales qui permettraient de faire progresser l'espérance de vie en bonne santé.

À noter

En mars 2024, les données issues de Livia ont fait l'objet de révisions. Cette version renouvelée du modèle n'a pu être prise en compte dans la présente publication.

Hypothèses d'évolution de l'espérance de vie à 60 ans sans dépendance pour le Finistère



Source : Drees - Modèle Livia

Note de lecture : En 2050, d'après l'hypothèse intermédiaire, arrivées à l'âge de 60 ans, les personnes âgées du Finistère pourraient espérer vivre en moyenne 13,2 ans sans dépendance, soit jusqu'à 73,2 ans.

En 2050, près de deux fois plus de personnes âgées de 75 ans et plus qu'aujourd'hui

D'après les dernières données du recensement, le département compte près de 215 000 personnes âgées de 65 ans ou plus, soit près d'un Finistérien sur quatre. Parmi eux, 100 000 sont âgés d'au moins 75 ans, soit près d'un Finistérien sur dix. Le nombre des personnes âgées, va continuer d'augmenter dans les années à venir, et la dynamique de vieillissement va se poursuivre. L'ampleur de ce phénomène dépend de deux paramètres :

- l'augmentation de l'espérance de vie
- et surtout l'avancée en âge des générations nombreuses du baby-boom

C'est ce que montrent très bien les deux pyramides des âges ci-contre. Les baby-boomers qui, en 2020 sont âgés de 48 à 74 ans, vont vieillir, et atteindre le grand âge en 2050. C'est le vieillissement simultané de cette génération nombreuse et qui a une bonne espérance de vie, qui explique que les personnes âgées seront plus nombreuses à la fois en volume et en proportion dans les années à venir.

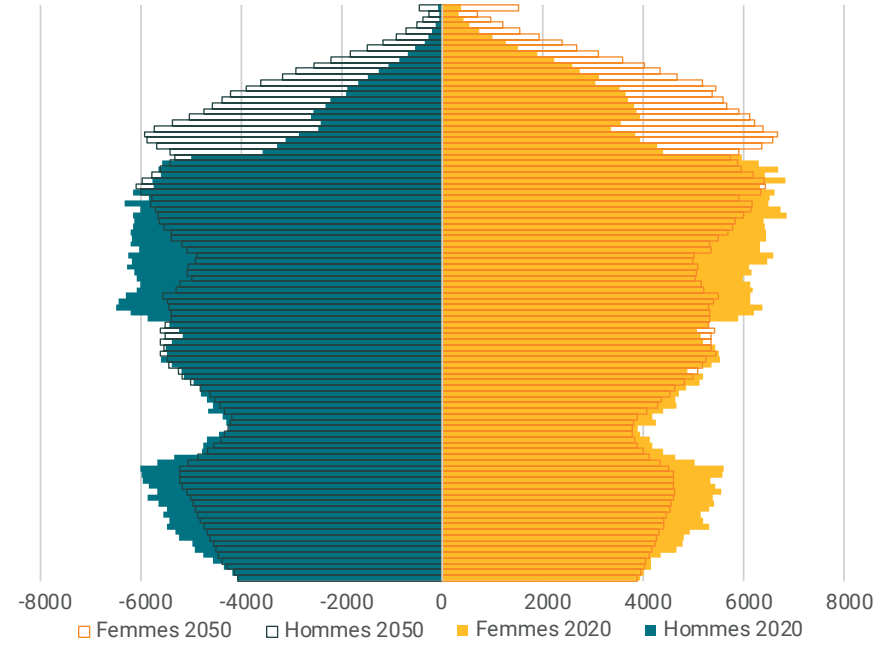
Ainsi, en 2050, d'après les projections Omphale, près d'un Finistérien sur cinq serait âgé de 75 ans ou plus, soit deux fois plus en proportion qu'aujourd'hui. L'observation de ces pyramides des âges permet aussi de comprendre qu'à un horizon plus lointain, 2070 par exemple, cette génération de baby-boomers sera éteinte. **Le vieillissement massif à venir est donc très circonscrit dans le temps, c'est une urgence conjoncturelle.**

Un vieillissement « par le haut » et « par le bas »

Entre 2020 et 2050 la population finsitérienne devrait continuer de croitre, de façon très modérée (+18 000 habitant·es). Néanmoins, par classes d'âge, seul le nombre de personnes âgées augmenterait : +82 % pour les 75 ans et plus et + 93 % pour les 85 ans et plus. Ce « bondissement » du nombre de personnes très âgées dans les trente prochaines années s'explique par l'arrivée dans le très grand âge des générations issues du « baby-boom ».

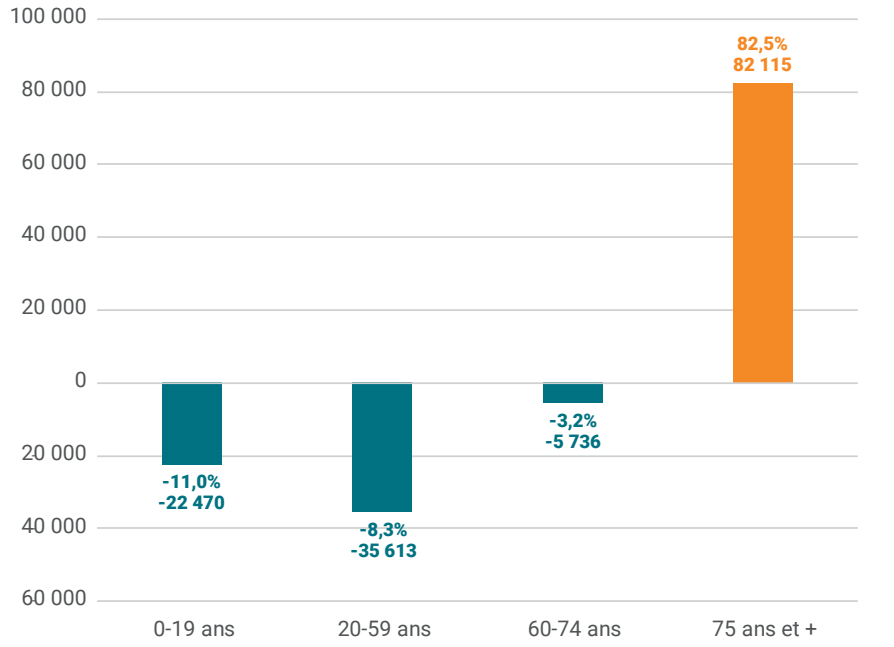
Le nombre de « jeunes séniors » ayant entre 60 et 74 ans, lui, devrait à l'inverse diminuer légèrement (-3 %). Au-delà de ce vieillissement « par le haut » les projections de l'Insee annoncent un vieillissement « par le bas » qui se traduirait par une diminution du nombre de jeunes (22 500 jeunes de moins qu'en 2020) et surtout une diminution du nombre de personnes en âge de travailler (la tranche des 20-59 ans sur le graphique ci-contre) : 35 600 personnes de moins qu'en 2020. Seuls des flux migratoires massifs engendrés par des évènements exogènes majeurs à l'échelle supranationale pourraient enrayer le phénomène. Un exercice théorique de simulation montre, par exemple, que pour maintenir le poids de la population active au sein de la population du Finistère en 2050, il faudrait accueillir 176 000 personnes de 20 à 64 ans de plus, soit davantage que la population de la ville de Brest tout entière. Or, ce « vivier » de population en âge de travailler est relativement limité. En effet, tous les territoires vont être confrontés à une raréfaction de la main d'œuvre et vont donc entrer en concurrence pour en attirer.

Pyramides des âges projetées en 2020 et 2050 dans le Finistère



Source : Insee, Omphale 2022, scénario central

Évolution des projections de population par classes d'âge entre 2020 et 2050 dans le Finistère



Source : Insee, Omphale 2022, scénario central

Les 85 ans et plus : explosion pendant la décennie 2030

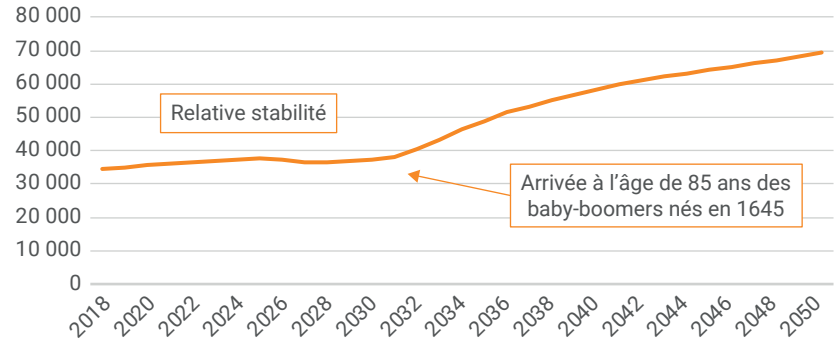
D'après les projections, la classe d'âge qui va le plus progresser est celle des plus âgés : les 85 ans et plus. Ils sont aussi ceux qui sont les plus soumis à la perte d'autonomie. **Or les statistiques montrent que l'augmentation de cette classe d'âge sera très variable selon les décennies.** Durant la décennie, 2020-2030, elle devrait être relativement stable (leur nombre allant jusqu'à baisser entre 2025 et 2028[5]) tandis que leur progression serait nettement plus marquée à partir de 2030, car c'est l'année à partir de laquelle les premiers séniors issus du baby-boom et nés en 1946 atteindront l'âge de 85 ans. Le grand défi de la dépendance se posera donc surtout à partir de la décennie 2030.

Un défi d'autant plus grand que, dans le même temps, **les générations susceptibles d'accompagner ces très âgés dépendants vont s'amoindrir.** Pour évaluer schématiquement le phénomène à l'aide des projections, on peut déterminer une classe d'âge qui correspondrait aux aidants potentiels et une classe d'âge qui correspondrait aux personnes dépendantes. Pour ce calcul, il semble cohérent de considérer la génération des 55-64 ans en tant qu'aidants potentiels. Cette génération « pivot », susceptible d'être sollicitée à la fois pour venir en appui à ses parents vieillissants et pour aider ses enfants (financièrement ou via la garde de leurs petits-enfants) correspond bien au profil type de l'aidant aujourd'hui. À l'opposée, les personnes « à aider » peuvent être assimilées aux 85 ans et plus, en considérant que l'âge moyen de dépendance s'établit aujourd'hui autour de 83 ans[6]. Ainsi, dans le Finistère, en 2020, le potentiel en aide informelle de l'entourage peut être estimé à 3,5 aidants de 55-64 ans pour une personne de 85 ans et plus. Comme on le voit sur le graphique ci-contre, ce ratio va nettement s'éroder dans les prochaines années, pour atteindre 2,6 en 2034 puis **seulement 1,6 aidant potentiel pour une personne âgée de 85 ans ou plus en 2050.**

Les 85 ans et plus sont ceux qui sont les plus soumis à la perte d'autonomie

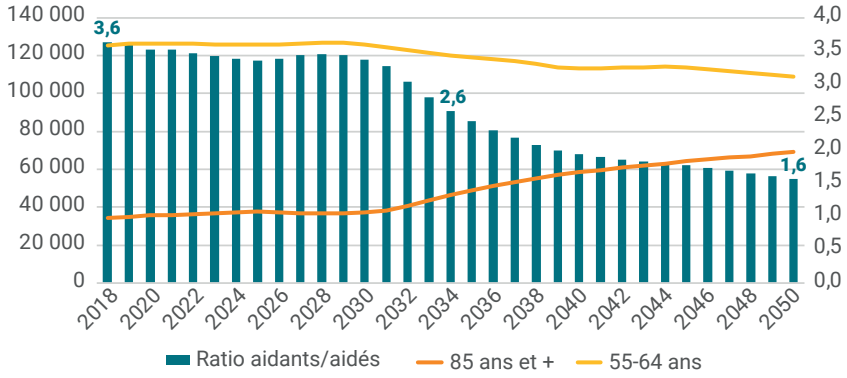
5. Il s'agit des séniors qui ne sont pas nés pendant la 2nde guerre mondiale
6. Source : CNSA 2021

Évolution du nombre de 85 ans et plus en Finistère entre 2020 et 2050



Source : Insee - Omphale 2022

Évolution du ratio aidants-aidés dans le Finistère à l'horizon 2050



Source : Insee - Omphale 2022



Crédit : Nacer Hammoumi - Brest Métropole

Plus de 55 000 personnes en perte d'autonomie à l'horizon 2050, dont 13 000 en dépendance sévère (GIR 1 et 2)

On l'a compris, le nombre de très âgés va considérablement augmenter dans les prochaines années, reste à déterminer combien, parmi eux, seront dépendants ?

C'est ce que se propose d'estimer le modèle Livia à partir des trois hypothèses d'évolution de la dépendance décrites précédemment. L'une optimiste qui mise sur des gains d'espérance de vie sans dépendance importants, l'autre plus pessimiste et enfin une hypothèse (intermédiaire).

En appliquant ces trois hypothèses aux projections démographiques pour l'ensemble du département, le nombre de séniors en situation de perte d'autonomie est évalué entre 38 800 et 51 000 en 2030 et entre 38 400 et 63 300 en 2050. **Selon l'hypothèse intermédiaire retenue, le nombre de séniors dépendants serait multiplié par 1,4 entre 2018 et 2050, passant de 39 500 à 55 700.**

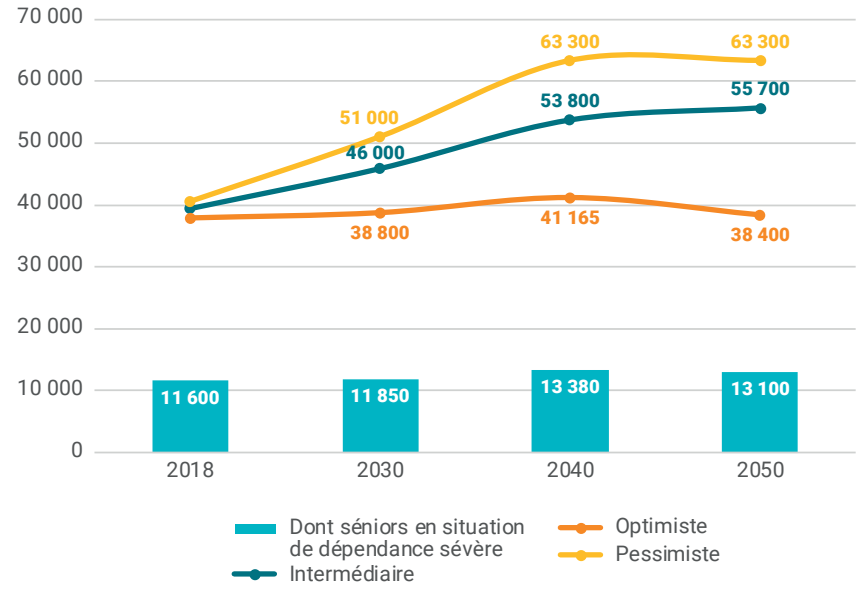
Concernant les séniors fortement dépendants (en GIR 1 et GIR 2), les projections sont strictement identiques, quelles que soient les hypothèses sur les gains en espérance de vie : 11 800 personnes fortement dépendantes en 2030, 13 380 en 2040 et 13 100 en 2050. Ceci lié au fait qu'elles atteindront nécessairement ce niveau de dépendance, quel que soit les avancées médicales.

Des projections à confronter aux places en Ehpad actuellement disponibles sur le territoire

En ne tenant compte que des séniors lourdement dépendants (GIR 1 et 2), si le nombre de places en Ehpad se maintenait (11 446 places en 2023), le département serait déficitaire à l'horizon 2050 et ne couvrirait pas tous les besoins, avec près de 1 600 places manquantes.

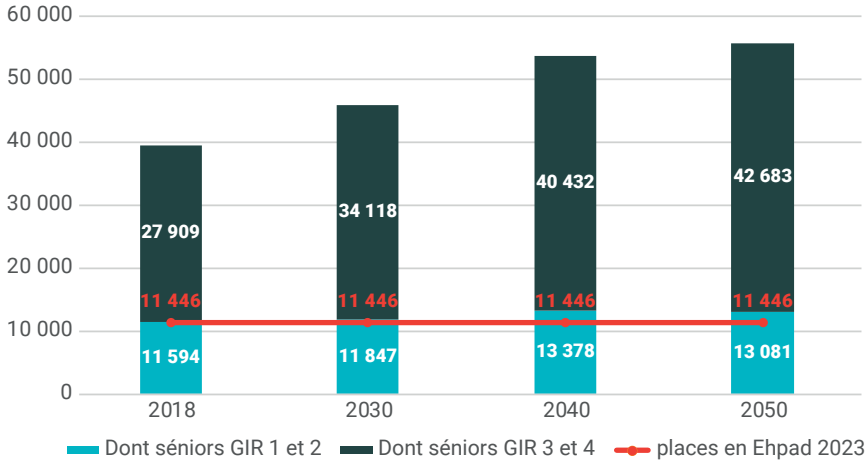
Cette estimation est sans compter qu'à l'heure actuelle 6 450 résidents accueillis en Ehpad sont en GIR 3 ou 4 d'après les données de la Drees (soit près de la moitié des bénéficiaires de l'APA en établissement (49 %)). En prenant en compte ces personnes âgées modérément dépendantes, les besoins de places seraient donc nettement supérieurs.

Estimation du nombre de séniors en perte d'autonomie (GIR 1 à 4) en Finistère selon les hypothèses d'évolution de la dépendance



Source : Insee modèle Omphale, Drees modèle LIVIA

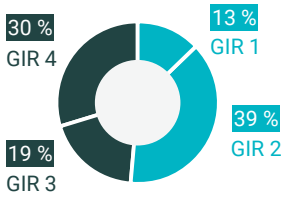
Estimation du nombre de séniors en perte d'autonomie (GIR 1 à 4) en Finistère selon les hypothèses d'évolution de la dépendance



Source : Drees (Livia) – Insee (Omphale)

Il est également possible d'estimer plus finement le nombre de places qu'il faudrait créer si les pratiques d'institution restaient inchangées, c'est-à-dire si les séniors modérément dépendants continuaient d'être accueillis en Ehpad. En effet, le modèle Livia propose deux types de raisonnements et de projections : il peut projeter un nombre de personnes âgées soit selon le niveau de dépendance (c'est cet usage du modèle qui a été privilégié jusqu'ici), soit selon le lieu de vie (en Ehpad, à domicile ou en habitat intermédiaire). La projection selon le lieu de vie propose ainsi des taux de séniors en Ehpad, à domicile ou en habitat intermédiaire, qu'elle fait évoluer dans le temps.

Répartition des bénéficiaires de l'APA en établissements selon le GIR



Source : Drees - Enquête Aide sociale 2022

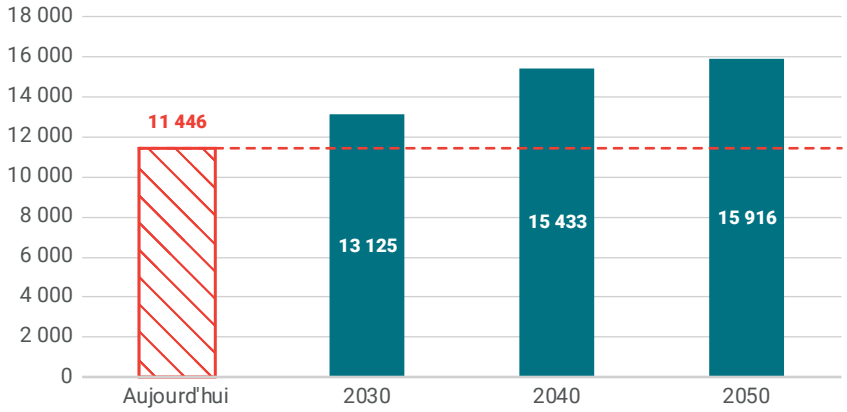
Les séniors modérément dépendants pourraient être orientés vers de l'habitat intermédiaire plutôt qu'en Ehpad

Avec cette projection selon le lieu de vie, la Drees propose deux scénarios :

Dans un 1er scénario, les pratiques actuelles d'entrée en institution seraient les mêmes qu'actuellement, les Ehpad accueillant à la fois des séniors sévèrement et modérément dépendants. Selon ce scénario, et toujours dans l'hypothèse intermédiaire d'évolution de la dépendance, il serait alors nécessaire de créer 4 500 places en Ehpad de plus qu'aujourd'hui.

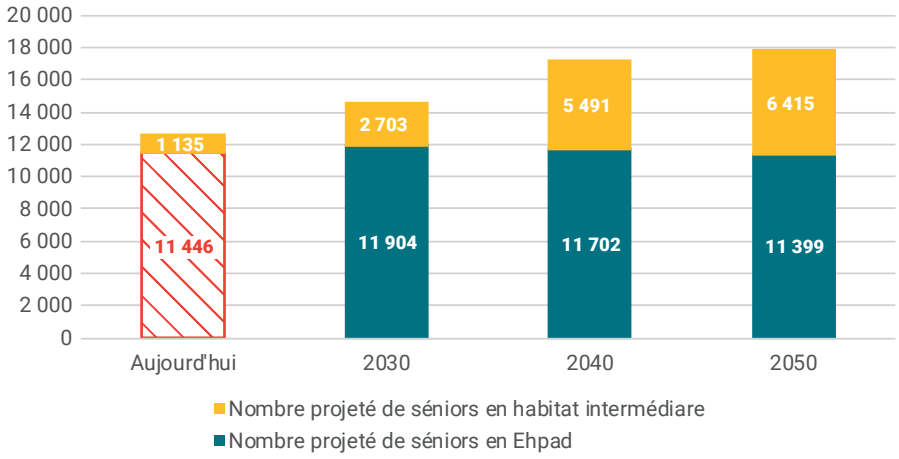
Le 2e scénario imagine une hypothèse alternative : celle d'un réel virage vers le domicile et les habitats intermédiaires (type résidences autonomie), en choisissant d'accueillir en Ehpad uniquement les personnes les plus dépendantes. Cela supposerait alors de multiplier par 6, d'ici 2050, le nombre de personnes en habitat intermédiaire qui s'élève aujourd'hui à un peu plus de 1 000 dans le département, pour créer 5 300 places supplémentaires dans ce type de structures. Le nombre de places en Ehpad resterait lui quasi constant et entrainerait un report des besoins non pourvus vers de l'habitat intermédiaire. Ce scénario appelle donc au déploiement massif d'une offre nouvelle, susceptible d'accueillir les personnes âgées modérément dépendantes qui sont actuellement en Ehpad.

Nombre projeté de séniors en Ehpad selon l'hypothèse intermédiaire et en considérant que les pratiques actuelles d'entrées en institution restent inchangées (donc en accueillant à la fois des GIR 1,2, 3 et 4 en établissement)



Source : Drees (Livia) – Insee

Nombre projeté de séniors en Ehpad et en habitat intermédiaire selon le scénario 2 (fort développement de l'habitat intermédiaire)



Source : Drees (Livia) - Insee (Ompahle 2022)



Crédit : Ivan Breton - Brest Métropole

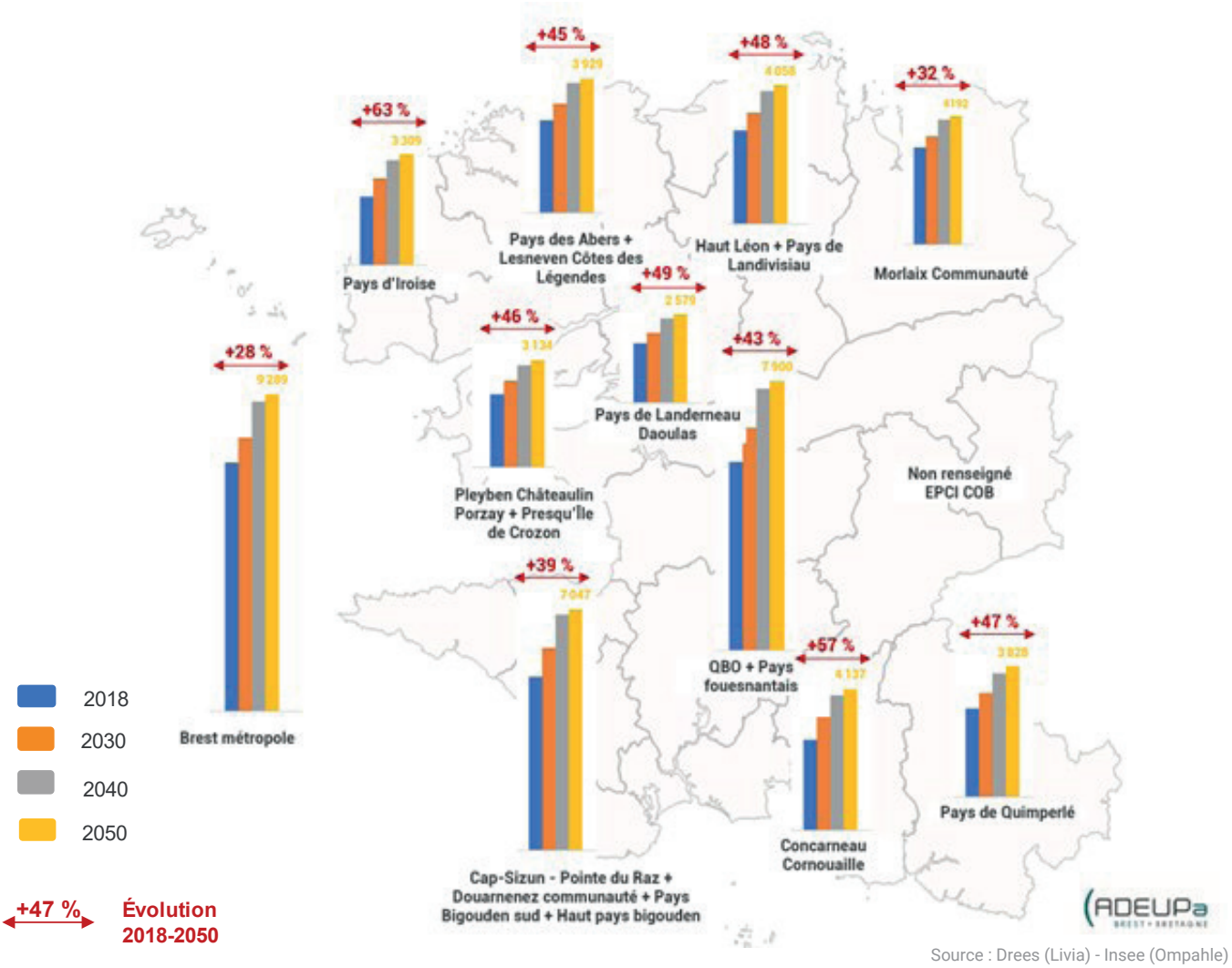
Des réalités bien distinctes selon les EPCI

La répartition de l'augmentation du nombre de séniors en situation de dépendance (GIR 1 à 4) étant proportionnelle à la population, c'est dans les EPCI de Brest métropole, de Quimper Bretagne occidentale et du Pays fouesnantais qu'ils seront les plus nombreux en 2050. Déjà, en 2018, année de départ de la projection, plus d'un tiers des séniors dépendants du Finistère sont présents dans ces deux EPCI qui rassemblent les deux villes les plus peuplées du département (Quimper et Brest). Ce sera toujours le cas en 2050 (32 %).

Toutefois leur nombre augmentera plus rapidement en dehors de ces deux EPCI, tout particulièrement dans les EPCI dont la population est encore structurellement jeune : + 63 % dans le Pays d'Iroise, 49 % dans le Pays de Landerneau Daoulas. En effet, ces territoires accueillent une forte proportion de personnes âgées de 40 à 60 ans en 2018. Or, ces personnes atteindront 60 ans ou plus en 2050, augmentant mécaniquement le nombre de séniors et donc de séniors dépendants. La communauté de communes de Concarneau Cornouaille ne sera pas non plus épargnée, bien que la part de séniors au sein de sa population soit déjà élevée, elle connaîtra une augmentation rapide de 57 % du nombre de séniors dépendants à l'horizon 2050.

En 2018, année de départ de la projection, plus d'un tiers des séniors dépendants du Finistère sont présents dans les EPCI qui rassemblent les deux villes les plus peuplées du département (Quimper et Brest).

Estimation du nombre de séniors en perte d'autonomie (GIR 1 à 4)



Source : Drees (Livia) - Insee (Ompahle)

Les besoins liés à la dépendance sévère

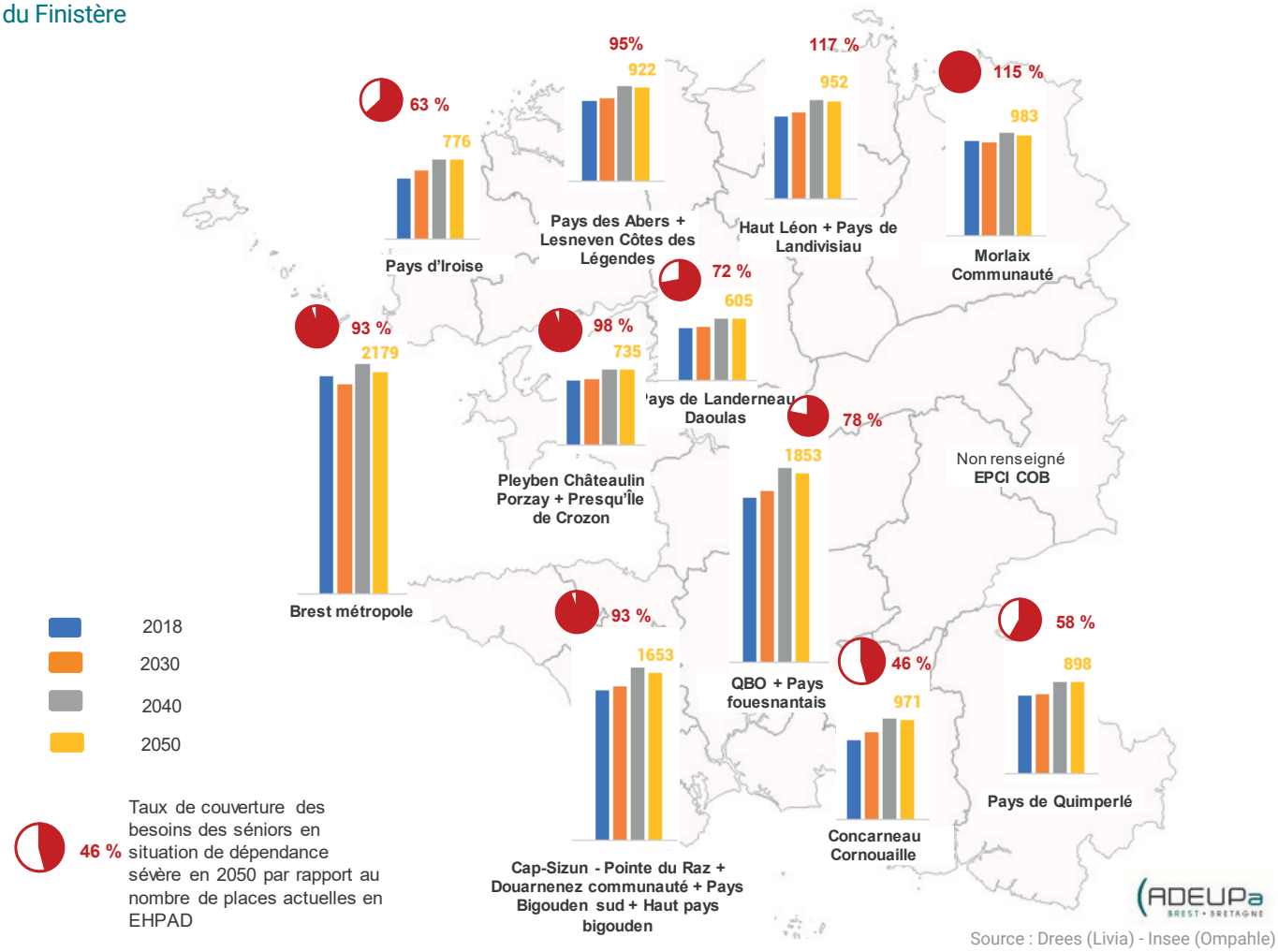
La répartition de l'évolution des séniors en dépendance sévère (GIR 1 et 2) par territoire est très proche de celle de l'ensemble des séniors dépendants. En volume, les séniors en GIR 1 et 2 se concentrent dans les principales agglomérations.

Toutefois, en rapportant ce volume de séniors très dépendants au nombre de places en établissement actuellement disponibles dans chaque EPCI, certains d'entre eux apparaissent nettement plus déficitaires que d'autres : la communauté de communes de Concarneau Cornouaille, le pays d'Iroise et le pays de Quimperlé sont tout particulièrement concernés. Ainsi, dans la communauté de communes de Concarneau Cornouaille, l'offre actuelle en places d'Ehpad et USLD ne couvrirait que 46 % des besoins des séniors sévèrement dépendants en 2050. De la même manière, dans le Pays d'Iroise le taux de couverture n'atteindrait que 63 % en 2050. Ces EPCI sont déjà parmi les EPCI avec les taux d'équipement les plus faibles. À l'inverse, dans certains territoires le nombre de places actuellement disponibles apparaît suffisant au regard des projections : c'est notamment le cas pour Morlaix Communauté ainsi que Haut Léon communauté agrégé avec le pays de Landivisiau.

Les besoins apparaissent également fluctuants selon les décennies : ils seront plus marqués en 2040 qu'en 2050 dans l'ensemble des territoires. C'est lié au fait que les plus gros volumes de baby-boomers atteindront les âges élevés, où la dépendance est la plus susceptible de survenir, entre 2030 et 2040.



Estimations du nombre de séniors sévèrement dépendants (GIR 1 et 2) selon l'hypothèse « intermédiaire » dans les EPCI du Finistère



Source : Drees (Livia) - Insee (Ompahle)

Note de lecture : Les projections Omphale ne peuvent être employées que sur des territoires d'au moins 50 000 habitants. Cet impératif a donc nécessité de regrouper certains EPCI entre eux (Pleyben Châteaulin Porzay et Crozon Aulne maritime, par exemple), ce qui a pour effet de masquer des réalités parfois très distinctes. Par exemple, Crozon Aulne maritime est aujourd'hui assez mal doté en places d'Ehpad comparativement à Pleyben Châteaulin Porzay, ce que ne laisse pas entrevoir le graphique ci-contre.

LES OBSERVATOIRES I **VIEILLISSEMENT**

Direction de la publication
Yves Cléach

Réalisation
Jeanne Abernot

Mise en page
Jeanne Lefer

Contact
contact@adeupa-brest.fr

Dépôt légal
2e trimestre 2024

Référence
24-212

AGENCE D'URBANISME DE BREST • BRETAGNE
18 rue Jean Jaurès - 29200 BREST
Tél. 02 98 33 51 71

www.adeupa-brest.fr

Adeupa Géodata

LICENCE OUVERTE
OPEN LICENCE